



VIVRE A LIMOGES-FOURCHES

Votre magazine d'Informations Municipales - Edition n°26 - Septembre 2020

EDITORIAL

AU SOMMAIRE :

Editorial
Elections municipales
Gestion de la crise de la COVID-19
Travaux
Finances communales
Rentrée scolaire 2020
Défi environnement 77
Vie associative
Etat Civil
Informations communales
Comité Consultatif d'Action Sociale

Chères Limofurcassiennes,
Chers Limofurcassiens,

Les élections municipales du 15 Mars 2020 se sont tenues dans un climat délicat, dû à la crise sanitaire qui perdure.

Il n'y avait qu'une seule liste avec un renouvellement de 50 % des candidats. Cette liste a été élue au 1^{er} tour avec seulement 32 % des votants, du jamais vu à Limoges-Fourches.

Le Conseil Municipal a été mis en place le 28 mai 2020.

En mon nom et au nom de toute l'équipe, je vous remercie de votre confiance et vous assure que les promesses émises lors de la campagne électorale seront tenues.

Les nouveaux élus apprennent ce nouveau « métier » et s'investissent dans diverses commissions et divers syndicats intercommunaux.



Notre souci commun est de continuer d'assurer un certain bien vivre, de développer des projets et de relever les défis qui se présenteront à nous.

C'est pour moi un privilège et un honneur de me mettre au service de Limoges-Fourches et de ses habitants pour la 5^{ème} fois.

Le Maire
Philippe CHARPENTIER

COMPOSITION DE L'EQUIPE MUNICIPALE



HOMBOURGER Bernard
1^{er} Adjoint

Délégations: Commission du budget, impôts locaux et affaires juridiques et Commission communication, informations municipales.



VANDEWINCKELE Fabienne
2^{ème} Adjointe

Délégations: Commission PLU, Commission communication, informations municipales, Encadrement du Conseil Municipal des Jeunes et loisirs jeunesse, Commission CAO.



LECONTE Valérie
3^{ème} Adjointe

Délégations: Commission du budget, impôts locaux et affaires juridiques, Commission urbanisme, Commission PLU et le SDESM.

LES CONSEILLERS:



COUDERC
Aline



GOYON
Laurent



LEVALLOIS
Céline



LUTTENAUER
Grégory



PONCE
Yannick



ROCHE
Benoît

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Mesdames et Messieurs les habitants de Limoges Fourches,

Ces trois dernières années j'ai eu la chance d'être Maire du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et d'organiser des projets pour la commune.

Beaucoup ont pu se réaliser, telles les journées organisées sur le ramassage des déchets, la collecte au profit de la SPA ou bien encore la création de notre cabane des dons.

Je sais que notre commune sera encore à l'écoute des idées du prochain CMJ, qu'elle ne manquera pas de faire vivre.

Même si je suis triste de laisser ma place, je félicite par avance le prochain CMJ qui prendra notre suite.

Célia MARIETTE
Maire du CMJ

Pour information :

Les élections du nouveau Conseil auront lieu le mercredi 7 octobre 2020, à 18h00, Salle des Ormes.

DEFI ENVIRONNEMENT 77 : Le 7 mars 2020

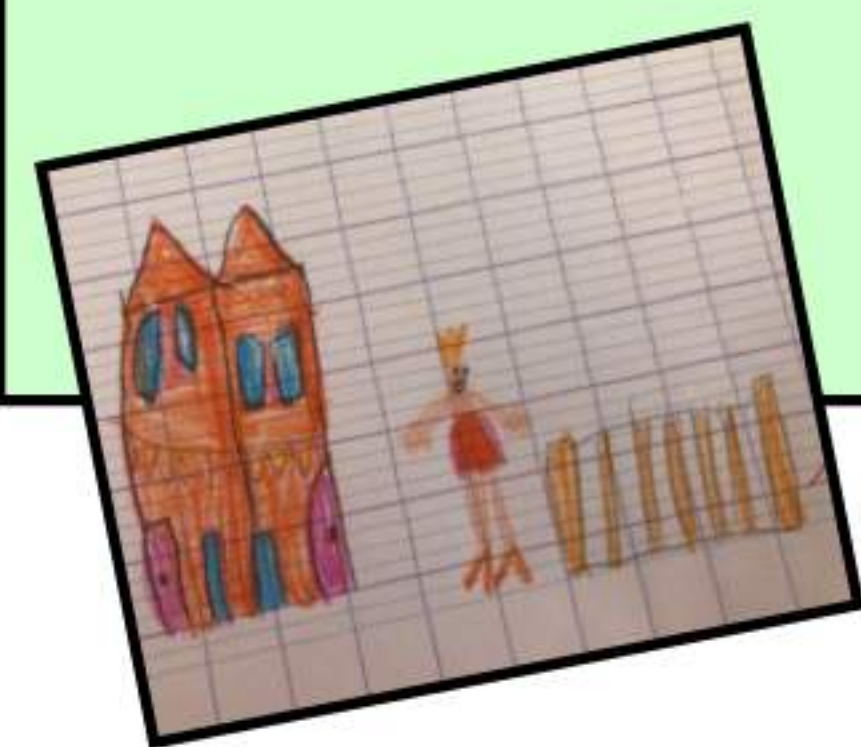
Merci à tous pour votre comportement éco-citoyen lors de cette 2ème année de grand nettoyage.



RENTREE SCOLAIRE

ECOLE de Limoges-Fourches

Rentrée 2020 2021



Le mardi 1er septembre les élèves ont repris le chemin de l'école !



Cette année, l'école de Limoges-Fourches accueille 52 élèves.

La classe de PS-MS (de Madame Clain) compte 26 élèves (12 PS et 14 MS).

La classe des GS-CP (de Madame Tromas) accueille également 26 élèves avec 10 GS et 16 CP.

Une nouvelle ATSEM (Mélanie) vient aider la classe des grands le matin.



La rentrée est-elle aussi placée sous le signe du protocole sanitaire, dont les mesures ont été quelque peu assouplies. Les Petites Sections ont ainsi réalisé leur première rentrée avec quelques larmes parfois, mais qui ont très vite laissé place à de grands sourires. Ils ont découvert leurs nouveaux copains, des nouveaux jeux et de nouvelles habitudes.

Cette année l'école travaillera sur les contes traditionnels et revisités.

Des sorties seront organisées en fonction des contraintes sanitaires.

Projets envisagés pour l'année 2020-2021 :

- Médiathèque ASTROLABE à Melun 5 fois dans l'année
- Ecole au cinéma (2 films d'animation)
- Visite du château des contes de Breteuil

VIE ASSOCIATIVE

Foyer Rural:
M. FABRE
06 20 62 76 92

La Maison des Copains:
Mme VANDEWINCKELE
01 64 38 84 13

Association des Parents d'Elèves
de Lissy et
Limoges-Fourches:
Mme PAULY
apellf77550@gmail.com

Zumba:
Mme NEGLER
jmzumbas@gmail.com

OKS Karaté:
M. DÉBRIS
oks.contact@gmail.com

Amicale des Aéromodélistes de
Villaroche:
M. FERVAL
aav.asso@gmail.com

La Maison des Copains :

Pour le moment, il n'y aura pas de reprise dans les salles motricité et activité manuelle; nous privilégions les sorties extérieures dans le village et sur les aires de jeux.



Le Foyer Rural :

Suite aux mesures prises par le gouvernement liées à l'épidémie de la COVID-19, le Foyer Rural de Limoges-Fourches suspend toutes ses activités.

Les membres du Foyer Rural réfléchissent à une organisation pour maintenir la distribution des jouets de Noël.

ECOLE de Lissy

Rentrée 2020 2021

A l'issue du confinement, l'école a rouvert le 14 mai 2020.

Les enfants ont été accueillis par groupes dans le respect de la distance entre chaque enfant dans les classes (photo1), les locaux et dehors. Ils ont vite appris le respect de la distanciation, des gestes barrières et pris l'habitude de lavage des mains etc.



A la fin juin, nous avons appris que la classe de CM1-CM2 était Lauréate au sein du département de concours « Watty à l'école » avec son jeu « L'eco-jeu » sur les Ecogestes (photo 2). L'école a ainsi remporté de nombreux cadeaux : une petite voiture solaire à construire, des mousseurs pour robinets, des jeux de société, un atelier scientifique sur l'électricité...

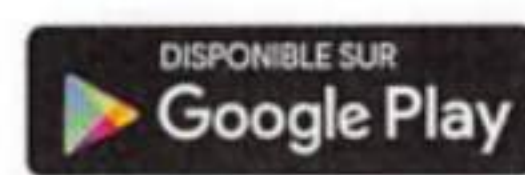
Ensuite, les grandes vacances sont très vite arrivées. Puis la rentrée scolaire a bien eu lieu le mardi 1^{er} septembre 2020. Les enfants étaient ravis de se revoir après les grandes vacances et avaient plein de choses à se raconter ! Comme l'année dernière, l'école accueille les CE1 et CE2 (24 élèves) et les CM1 et CM2 (25 élèves). Les enfants ont très vite pris leurs marques aussi bien dans les classes que dans la cour (photo 3). Une nouvelle année scolaire commence...



MESSAGE DE LA COMMISSION DE L'INFORMATION

La commission va éditer notre journal communal 4 fois par an, à savoir :

- ⇒ 1 exemplaire plus complet en début d'année,
- ⇒ 1 exemplaire format A3, recto-verso, fin Avril, fin Juin, fin Septembre, sous forme de flash infos.
- ◆ La commission va réfléchir et travailler à la création d'un nouveau site internet, plus pratique et plus convivial.
- ◆ **N'oubliez pas de lire nos informations de dernière minute sur Panneau Pocket !**



SINON, FLASHEZ-NOUS !



TRAVAUX

Travaux réalisés durant l'été 2020

- ◇ Mise aux normes PMR de l'arrêt bus Rue de la Seigneurie (financée par la CAMVS).



- ◇ Création d'un plateau traversant entre l'Eglise et la Mairie, pour sécuriser les piétons à l'approche des arrêts de bus de Limoges (financée par l'Etat et la Commune).



- ◇ Mise aux normes PMR de l'arrêt de bus de Fourches (financée par la CAMVS) et l'installation d'un éclairage du passage piétons

Travaux à réaliser avant la fin de l'année 2020

- ◇ La construction d'un City Park sur l'emplacement du terrain de basket. Les travaux seront réalisés par la Société AGORESPACE, sous le contrôle de notre architecte Madame Quilliot (financé par un contrat rural : Département, Région et Commune).



- ◇ Travaux d'assainissement Rue de la Procession (financés par la CAMVS).
- ◇ Travaux de voirie et de trottoirs Rue de la Procession (financés par le Département et la Commune).
- ◇ Travaux de trottoirs et arrêt bus aux normes PMR Rue de Bougainville (financés par le Département et la Commune).
- ◇ Réfection de la façade bois du Centre Technique et de la salle des Associations.

GESTION DE LA CRISE DE LA COVID-19



Entre le 15 Mars et le 5 Juin, les élus de l'ancienne et de la nouvelle équipe municipale ont travaillé ensemble à la gestion de cette crise dans notre commune.

La solidarité des élus et de certains d'entre vous a joué pleinement pour l'aide aux personnes âgées ou isolées pour la confection des masques en tissu et pour leur distribution.

La commune a distribué 4 masques lavables à chaque habitant de plus de 11 ans.

Pour cette catégorie d'habitants, 1 masque a été offert par la CAMVS, 1 par le Conseil Départemental et 2 ont été achetés par la commune.

Plusieurs habitantes, qui ont des talents de couturières, ont cousu et offert 120 masques en tissu lavables.

A ce jour, nous disposons de 1 000 masques que nous conservons précieusement, en cas de nouvelle crise.

Durant cette période, notre principale difficulté a été de permettre la réouverture de nos écoles, avec la mise en place de règles sanitaires, qui évoluaient sans cesse de jour en jour.

Dans ce contexte, il n'était plus possible d'assurer la garderie, la cantine et le transport, comme d'habitude.

De même pour le fonctionnement administratif de la Mairie, il a fallu mettre en place les gestes barrières, le télétravail et les réunions en visioconférence.

A ce jour, où doit-on obligatoirement porter le masque à Limoges-Fourches ?

- ◆ En Mairie,
- ◆ A l'entrée et à la sortie des écoles,
- ◆ Dans la salle polyvalente lors de réunions.

Il est regrettable de constater que certaines personnes jettent leurs masques, leurs mouchoirs et leurs gants sur la voie publique. Pour rappel : ce geste est passible d'une amende de 135,00 €.

Dans l'attente d'un vaccin, nous vous invitons à respecter les consignes et les gestes barrières, pour limiter la propagation du virus.

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES.

Remerciements à :

Mesdames ANDRINO, CANET, CHABRIER, GRIVOIS, HOMBOURGER, LECOURT, RODDIER, VIGNERIE et ZAHRI, pour la confection des masques en tissu.

Monsieur GOYON, Gérant de la Société DUO SYSTEM, pour la fourniture de masques et de gel hydroalcoolique.

Monsieur GENTILINI, pour la fourniture de masques visières.

FINANCES COMMUNALES

Bref regard sur nos comptes au 31 août 2020 :

Le budget consacré aux investissements connaît un retard dû aux contraintes de la Covid. Les études correspondantes ont cependant continué à être menées et les offres des fournisseurs analysées afin d'engager dès que possible les travaux réalisables à court terme.

Le solde du budget total annuel de 345 692 € reste ainsi disponible et sera financé sur fonds propres permettant ainsi de poursuivre notre désendettement lui-même très inférieur à celui des communes du département de moins de 500 habitants.

Nos dépenses annuelles de fonctionnement prévues à 752 537 € ne sont réalisées qu'à 46% soit 343 209 €. Elles croissent sensiblement en comparaison avec 2019 en raison principalement de l'augmentation régulière du nombre d'habitants et d'enfants scolarisés.

Le montant de ces charges par habitant (plus de 1000 € par habitant) reste supérieur à la moyenne des communes du département de moins de 500 habitants. Jusqu'au 31 août les recettes de fonctionnement sont en ligne avec le budget primitif.

INFORMATIONS COMMUNALES

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

TARIFS :

(Délibération n°63/2019, du Conseil Municipal du 15/11/2019)

Un forfait prestation « ménage » facultatif est proposé au prix de : 150 € TTC.

Pour la location de la salle des fêtes, il vous sera demandé :

Habitants et entreprises de Limoges-Fourches, pour le week-end : du vendredi 21h00 au dimanche 18h00.	450 €
Habitants et entreprises de Limoges-Fourches, pour la soirée : du vendredi 21h00 au dimanche 9h00.	300 €
Entreprises de la commune de 13h00 à 18h00	150 €

La remise des clés a lieu le vendredi de la veille de la réservation à 21h00. Le (s) preneur (s) a (ont) la jouissance de la salle le samedi matin à partir de 8h00.

En cas d'annulation 15 jours avant la date d'utilisation de la salle, la municipalité se réserve le droit de garder 30% du prix de la réservation.

CALENDRIER SCOLAIRE:

- * **Toussaint 2020** du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2020
- * **Noël 2020** du samedi 19 décembre 2020 au lundi 4 janvier 2021
- * **Hiver 2021** du samedi 13 février au lundi 1er mars 2021
- * **Printemps (Pâques) 2021** du samedi 17 avril au lundi 3 mai 2021
- * **Été (grandes vacances) 2021** du mardi 6 juillet au mercredi 1er septembre 2021

ETAT CIVIL

Naissances :

FIVAZ Connor, le 25/02/2020
DRUELLE Robin le 21/04/2020
PETILAIRE Tayron, le 27/05/2020
PIERRE-LOUIS CABRIMOL Cannelle, le 29/05/2020
MONNERIE LEBIS Faustine, le 09/06/2020
GARNIER Andréa, le 14/07/2020
FIGUEIREDO DA SILVA Mellyna, le 12/08/2020

Mariages :

Mme MÉRIENNE Pornthip et M. SERR Fabien, le 04/07/2020
Mme MOURHZI Touriya et M. DE SOUSA E SILVA Antonio, le 11/07/2020
Mme DROGO Justine et M. DELOISON Grégoire, le 18/07/2020

Décès :

Mme COMBASTET épouse DELOISON Paule
M. DELOISON Jacques, maire du village de 1973 à 1995
Mme LECLERT épouse ROCHE Colette
Mme RHODES épouse GRAMOND Paulette
M. ROSQUIN Marcel

Rédaction : Philippe CHARPENTIER,
Aline COUDERC, Bernard HOMBOURGER,
Valérie LECONTE, Céline LEVALLOIS,
Fabienne VANDEWINCKELE,

Réalisation : Amélie CASSAULT

Tirage : 300 exemplaires

Directeur de publication :
Philippe CHARPENTIER

IMPRIME PAR GEN CONTACT

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES LIMOGES-FOURCHES

Mme Alexandra ANDRINO
Tel : 06 20 30 20 12

Mme Corinne COULOT
Tel : 06 08 65 92 72

Mme Arbia MEZIANI
Tel : 06 12 72 81 78

Mme Nathalie RODDIER
Tel: 06 95 47 99 96

Mme Fabienne VANDEWINCKELE
Tel : 06 38 84 80 33

CRECHE BABILOU

Inter-entreprise

Aérodrome de Villaroche
77550 LIMOGES-FOURCHES

De 8h00 à 19h00

Mme BARATHE
magali.barathe@babilou.com

ARRÊTÉ PREFECTORAL N° 19ARS41SE RELATIF A LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE DANS LE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Horaires tolérés:

De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
du lundi au vendredi
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 le samedi
De 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés

COMITÉ CONSULTATIF D'ACTION SOCIALE

Aide à la rentrée scolaire 2020:

(Délibération 52/2020 du Conseil Municipal en date du 18/09/2020)

Le 18 septembre, le Conseil Municipal a, sur proposition du comité consultatif d'action sociale, voté la reconduction de l'attribution d'une allocation de rentrée scolaire d'un montant de 50 euros pour chaque jeune de Limoges-Fourches :

- De l'entrée en 6^{ème} jusqu'aux 18 ans OU
- Scolarisé dans un établissement d'enseignement secondaire (collège, lycée) et ne bénéficiant pas d'un contrat en alternance rémunéré.

Pour bénéficier de cette aide, les parents doivent fournir **avant le 31 octobre 2020 au plus tard** un dossier complet comprenant :

- un certificat de scolarité au nom de chaque enfant concerné de votre foyer.
- un justificatif de domicile.
- un RIB à jour.

Dossier à déposer en mairie ou à envoyer par courriel à l'adresse suivante :
mairie@limogesfourches.fr

Repas des aînés et colis de Noël :

En raison de la crise sanitaire que nous connaissons, le repas des aînés organisé traditionnellement à l'occasion des fêtes de fin d'année doit malheureusement être annulé.

Comme chaque année, un colis de Noël, dont la reconduction a été votée par le Conseil municipal, sera distribué aux personnes âgées de 70 ans et plus.

MAIRIE

11, place de l'Eglise
77550 LIMOGES-FOURCHES
mairie@limogesfourches.fr

01.64.38.87.08